Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20261007-DEC2026_93-DE

Liffré=Cormier
COMMUNAUTÉ

DECISION N° 2026 - 93

Objet : Attribution au marché n° 2026-0013 relatif à l'inventaire des zones humides sur la commune de Livré-sur-Changeon et Gosné.

Le Président de Liffré-Cormier Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU l'arrêté du 03 octobre 2023, portant statuts de Liffré-Cormier Communauté ;

VU la délibération n°2026/078 du Conseil communautaire du 07 avril 2026 portant délégations de pouvoir du Conseil communautaire vers le Président ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2026/078 en date du 07 avril 2026 déléguant au Président la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services, des accords-cadres et leur marché subséquent dont le montant est inférieur à 100 000,00 € HT et qui peuvent être passés selon la forme adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU l'avis favorable de la commission des marchés en date du 15 septembre 2026.

Il est exposé ce qui suit :

Dans le cadre de l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H), Liffré-Cormier Communauté a lancé une procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique, portant sur l'inventaire complet des zones humides du territoire des communes de Gosné et de Livré-sur-Changeon.

La consultation, publiée le 30 juin 2026 sur la plateforme Mégalis Bretagne avec une date limite de réception des offres fixée au 17 août 2026 à 12h00, a suscité le dépôt de dix candidatures.

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté lors de la séance du 15 septembre 2026, la commission d'appel d'offres a attribué le marché à la société SCOPARL HYDRO CONCEPT, située 14 rue de l'Innovation – 85150 LES ACHARDS, dont la proposition a obtenu la note globale de 76,84/100, pour un montant de 31 125,00 € HT.

Le marché est conclu pour une durée prévisionnelle de 14 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage des prestations.

DECIDE

Article 1er : M. le Président de Liffré-Cormier Communauté attribue le marché n°2026-0013 relatif à l'inventaire des zones humides sur la commune de Livré-sur-Changeon et Gosné à l'entreprise SCOPARL HYDRO CONCEPT, pour un montant de 31 125,00 € HT, soit 37 350,00 € TTC.

Article 2 : Il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L 5211-10 du CGCT.

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20261007-DEC2026_93-DE

Liffré=Cormier
COMMUNAUTÉ

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'à Monsieur le Comptable des finances publiques de la Trésorerie Municipale de la commune de Fougères.

Article 4 : La Direction Générale des Services de Liffré-Cormier Communauté et Monsieur le Trésorier de Fougères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à La Bouëxière, le 07/10/2026

Le Président,
M. Guillaume BEGUE